

Nom commercial: Acid lacticum

Numéro de la matière: 203500

Version: 7 / CH

Date de révision: 05.08.2025

remplace la version: 6 / CH

Date d'impression 05.08.25

## **RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise**

### **1.1. Identificateur de produit**

Acid lacticum

N° d'article

20350000

#### **Identification de substance / produit**

UFI

5RAW-V0V1-M00N-0DTK

### **1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées**

#### **Utilisation de la substance/préparation**

Production de produits pharmaceutique

### **1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité**

#### **Adresse/fabricant**

Hänseler AG

Industriestrasse 35

9100 Herisau

No. de téléphone 0041 (0)71 353 58 58

Adresse email de la sdb@haenseler.ch

personne

responsable pour  
cette FDS

### **1.4. Numéro d'appel d'urgence**

Switzerland :145 / Abroad +41 (0)44 251 51 51

## **RUBRIQUE 2: Identification des dangers**

### **2.1. Classification de la substance ou du mélange**

#### **Classification (règlement (CE) no 1272/2008)**

Classification (règlement (CE) no 1272/2008)

Skin Corr. 1C H314

Eye Dam. 1 H318

Produit classé et étiqueté d'après le règlement (CE) no 1272/2008.

Pour l'explication des abréviations voir section 16.

### **2.2. Éléments d'étiquetage**

#### **Etiquetage selon le règlement (CE) no 1272/2008**

#### **Pictogrammes de danger**



#### **Mention d'avertissement**

Danger

#### **Mentions de danger**

H314

Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.

EUH071

Corrosif pour les voies respiratoires.

Nom commercial: Acid lacticum

Numéro de la matière: 203500

Version: 7 / CH

Date de révision: 05.08.2025

remplace la version: 6 / CH

Date d'impression 05.08.25

**Conseils de prudence**

P264.1	Se laver les mains soigneusement après manipulation.
P280	Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.
P304+P340	EN CAS D'INHALATION: transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer.
P305+P351+P338	EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P310	Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.
P501.3	Eliminer en accord avec les réglementations locales et nationales.

**composants dangereux déterminants pour l'étiquetage (règlement (CE)1272/2008)**contient  
acide L-(+)-lactique**2.3. Autres dangers**

Le produit ne contient aucune substance classée comme PBT. Le produit ne contient aucune substance vPvB. Le produit contient aucune substance présentant des propriétés de perturbations endocriniennes pour l'homme. Le produit ne contient aucune substance présentant des propriétés de perturbation endocrinienne chez les organismes non cibles.

**RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants****Composants dangereux****acide L-(+)-lactique**

No. CAS 79-33-4  
 No. EINECS 201-196-2  
 Numéro 01-2119474164-39-0000/-0013

d'enregistrement

Concentration &gt;= 50 %

Classification (règlement (CE) no 1272/2008)

Skin Corr. 1C	H314
Eye Dam. 1	H318

**RUBRIQUE 4: Premiers secours****4.1. Description des premiers secours****Indications générales**

Tenir au chaud, au calme et sous une couverture. Laver les vêtements contaminés avant nouvelle utilisation. En cas d'accident ou de malaise, appeler aussitôt un médecin.

**En cas d'inhalation**

Assurer un apport d'air frais. En cas de malaise, conduire le malade auprès d'un médecin.

**En cas de contact avec la peau**

Laver immédiatement à l'eau et au savon et rincer bien. Oter immédiatement les vêtements souillés et imprégnés et les tenir soigneusement à l'écart. Conduire chez le médecin.

**En cas de contact avec les yeux**

Ecarter les paupières, rincer soigneusement les yeux avec de l'eau (15 min.). Appeler aussitôt un médecin.

**En cas d'ingestion**

En cas d'ingestion, rincer la bouche avec de l'eau (seulement si la personne est consciente). Ne pas faire vomir. Faire boire de l'eau par petites gorgées. Appeler aussitôt un médecin.

**4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers**

Nom commercial: Acid lacticum

Numéro de la matière: 203500

Version: 7 / CH

Date de révision: 05.08.2025

remplace la version: 6 / CH

Date d'impression 05.08.25

## nécessaires

### Avis aux médecins / Traitement

Traitement symptomatique (décontamination, fonctions vitales), pas de spécifique antidote connu. Eventuellement apport d'oxygène. Il est fréquent que les symptômes ne se manifestent qu'après quelques heures. Surveillance médicale de 48 heures minimum.

## RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

### 5.1. Moyens d'extinction

#### Moyen d'extinction approprié

Dioxyde de carbone, Produits extincteurs en poudre, Eau pulvérisée, Mousse

#### Moyens d'extinction non-appropriés

Jet d'eau

### 5.3. Conseils aux pompiers

#### Equipements spéciaux pour la protection des intervenants

Utiliser un appareil respiratoire autonome. Porter un vêtement de protection.

#### Autres données

Refroidir les récipients menacés par vaporisation d'eau. Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément à la réglementation locale en vigueur.

## RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

### 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Mettre les personnes en sûreté. Eviter le contact avec les yeux et la peau. Eviter d'inhaler les vapeurs. Porter équipement de protection. Veiller à assurer une aération suffisante.

### 6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas jeter les résidus dans l'égout, des fosses et des caves.

### 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Ramasser avec un produit absorbant (par ex. sable, Kieselguhr, liant universel, sciure). Pour petites quantités: accueillir avec un appareil approprié et éliminer. Pour grandes quantités: Collecter mécaniquement dans des récipients adéquats à fin d'élimination.

## RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

### 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

#### Conseils pour une manipulation sans danger

Eviter contamination de la peau, les yeux et des vêtements. Assurer une bonne aération des locaux, éventuellement procéder à une aspiration sur le lieu de travail. Porter équipement de protection. Il est interdit de fumer, manger et boire dans les locaux où la préparation est utilisée.

#### Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion

Aucune mesure particulière nécessaire.

### 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

#### Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs

Conserver hermétiquement fermé dans un endroit sec et frais. Garder sous clé.

#### Précautions pour le stockage en commun

Ne pas stocker avec des agents oxydants.

#### Classes de stockage

Classe de stockage d'après TRGS 510

8A

Matières dangereuses combustibles

Nom commercial: Acid lacticum

Numéro de la matière: 203500

Version: 7 / CH

Date de révision: 05.08.2025

remplace la version: 6 / CH

Date d'impression 05.08.25

Classe de stockage (Suisse)

8

corrosives  
Des matières caustiques

## RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

### 8.2. Contrôles de l'exposition

#### Mesures d'ordre technique / Mesures d'hygiène

Oter immédiatement les vêtements souillés et imprégnés et les tenir soigneusement à l'écart. Se laver les mains avant les pauses et au moment de quitter le travail. Éviter le contact avec la peau et les yeux.

#### Protection respiratoire - Note

En cas d'apparition de vapeurs, utilisez un filtre de type A (= contre les vapeurs de composés organiques) selon la norme EN 14387.

#### Protection des mains

The glove material must be sufficient impermeable and resistant to the substance. Check the tightness before wear. Gloves should be well cleaned before being removed, then stored in a well ventilated location.

Matériau approprié butylique caoutchouc - Butyl

Épaisseur du gant 0.5 mm

Temps de pénétration > 480 min

La protection des mains doit se conformer EN 374.

Matériau approprié PVC

Épaisseur du gant 0.5 mm

Temps de pénétration > 480 min

La protection des mains doit se conformer EN 374.

Matériau approprié caoutchouc nitril - NBR

Épaisseur du gant 0.35 mm

Temps de pénétration > 480 min

La protection des mains doit se conformer EN 374.

Matériau approprié PVC

#### Protection des yeux

Lunettes avec protection latérale; Protection du visage; La protection des yeux doit se conformer EN 166.

#### Protection du corps

Vêtement de travail couramment utilisés pour travaux chimiques. Bottes; Tablier

#### Contrôle de l'exposition de l'environnement

Ne pas déverser dans les égouts ni dans les cours d'eau.

## RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État de la matière Liquide, limpide

Couleur incolore à jaunâtre

Odeur caractéristique

#### Point de fusion

Remarque N'est disponible

#### Point d'ébullition ou point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition

Valeur 120 à 130 °C

Pression 1013 hPa

#### Point d'éclair

Valeur °C

Remarque Non applicable

Nom commercial: Acid lacticum

Numéro de la matière: 203500

Version: 7 / CH

Date de révision: 05.08.2025

remplace la version: 6 / CH

Date d'impression 05.08.25

**Température d'inflammabilité**

Valeur &gt; 400 °C

**température de décomposition**

Valeur &gt; 200 °C

**valeur pH**

Valeur température &lt; 1.2 25 °C

**Viscosité**

Valeur température 5 25 à 60 mPa.s

**Pression de vapeur**

Remarque Non applicable

**Densité et/ou densité relative**

Valeur température 1.1 20 à 1.3 °C g/cm³

**9.2. Autres informations****Hydrosolubilité**

Remarque entièrement miscible

**RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité****10.1. Réactivité**

Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

**10.2. Stabilité chimique**

Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

**10.3. Possibilité de réactions dangereuses**

Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

**10.4. Conditions à éviter**

Protéger des fortes chaleurs et du rayonnement direct du soleil. Rayonnement U.V. puissant

**10.5. Matières incompatibles**

Agents d'oxydation, Bases, Acides, Métaux

**10.6. Produits de décomposition dangereux**

Vapeurs/gaz toxiques, Oxyde et dioxyde de carbone

**RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques****11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008****Toxicité aiguë par voie orale (Composants)****acide l-(+)-lactique**Espèces rat (femelle)  
DL50 3543 mg/kg  
méthode US EPA OPP 81-1**acide l-(+)-lactique**Espèces Rat (mâle / femelle)  
DL50 4239.5 mg/kg  
méthode OCDE 401

Nom commercial: Acid lacticum

Numéro de la matière: 203500

Version: 7 / CH

Date de révision: 05.08.2025

remplace la version: 6 / CH

Date d'impression 05.08.25

**Toxicité aiguë par pénétration cutanée (Composants)****acide L(+)-lactique**

Espèces	lapin		
DL50	> 2000		mg/kg
méthode	EPA		

**Toxicité aiguë par inhalation (Composants)****acide L(+)-lactique**

Espèces	rat		
CL 50	> 7.94		mg/l
Durée d'exposition	4	h	
Administration/Forme	Poussières/Brouillards		
méthode	OCDE 403		
Remarque	Corrosif		

**Corrosion/irritation cutanée (Composants)****acide L(+)-lactique**

Espèces	lapin		
méthode	OCDE 404		
Remarque	Irritant pour la peau.		

**acide L(+)-lactique**

Durée d'exposition	1	h	
évaluation	Corrosif		

**lésions oculaires graves/irritation oculaire (Composants)****acide L(+)-lactique**

Espèces	Chien		
Durée d'exposition	10	s	
évaluation	Irritant - risque de lésions oculaires graves		
méthode	OECD 438		

**Sensibilisation (Composants)****acide L(+)-lactique**

évaluation	non sensibilisant		
------------	-------------------	--	--

**Mutagénicité (Composants)****acide L(+)-lactique**

évaluation	Pas de données expérimentales disponibles sur la génotoxicité in vivo.		
------------	--	--	--

**Toxicité reproductrice (Composants)****acide L(+)-lactique**

évaluation	Aucun effets négatifs		
------------	-----------------------	--	--

**Cancérogénicité (Composants)****acide L(+)-lactique**

évaluation	Aucun effets négatifs		
------------	-----------------------	--	--

**toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) (ingrédients)****acide L(+)-lactique**

Remarque	Non applicable		
----------	----------------	--	--

**11.2 Informations sur les autres dangers****Propriétés perturbant le système endocrinien chez l'homme**

Le produit contient aucune substance présentant des propriétés de perturbations endocrinien chez l'homme.

**RUBRIQUE 12: Informations écologiques**

Nom commercial: Acid lacticum

Numéro de la matière: 203500

Version: 7 / CH

Date de révision: 05.08.2025

remplace la version: 6 / CH

Date d'impression 05.08.25

## 12.1. Toxicité

### Toxicité pour les poissons (Composants)

#### acide l-(+)-lactique

Espèces	truite arc-en-ciel (Oncorhynchus mykiss)		
CL 50	130	mg/l	
Durée d'exposition	96	h	
méthode	EPA-660/3-75-009		

### Toxicité pour les daphnies (Composants)

#### acide l-(+)-lactique

Espèces	Daphnia magna		
CE50	130	mg/l	
Durée d'exposition	48	h	
méthode	OCDE 202		

### Toxicité pour les algues (Composants)

#### acide l-(+)-lactique

Espèces	Pseudokirchneriella subcapitata		
CE50	> 2.8	g/l	
Durée d'exposition	72	h	

#### acide l-(+)-lactique

Espèces	Raphidocelis subcapitata		
CE50	> 3500	mg/l	
Durée d'exposition	72	h	
méthode	OCDE 201		

### Toxicité pour les bactéries (Composants)

#### acide l-(+)-lactique

CL 50	> 100		mg/l
Durée d'exposition	3	h	

#### acide l-(+)-lactique

Espèces	boue activée		
CE50	> 88.2	mg/l	
Durée d'exposition	3	h	
méthode	OECD 209		

## 12.2. Persistance et dégradabilité

### Biodégradabilité (Composants)

#### acide l-(+)-lactique

évaluation	Facilement biodégradable
------------	--------------------------

## 12.3. Potentiel de bioaccumulation

### Log Pow (coefficient de répartition n-octanol/eau) (ingrédients)

#### acide l-(+)-lactique

log Pow	-0.54	
méthode	OCDE 107	

## 12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

### Résultats des évaluations PBT et vPvB

Le produit ne contient aucune substance classée comme PBT

Le produit ne contient aucune substance vPvB.

## 12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien

### Propriétés perturbant le système endocrinien pour l'environnement

Nom commercial: Acid lacticum

Numéro de la matière: 203500

Version: 7 / CH

Date de révision: 05.08.2025

remplace la version: 6 / CH

Date d'impression 05.08.25

Le produit ne contient aucune substance présentant des propriétés de perturbation endocrinienne chez les organismes non cibles.

## 12.7. Autres effets néfastes

### Information supplémentaire sur l'écologie

Généralement pas dangereux pour l'eau.

## RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

### 13.1. Méthodes de traitement des déchets

#### Déchets de résidus

Eliminer en accord avec les réglementations locales et nationales.

#### Emballages contaminés

Eliminer comme le produit non utilisé.

## RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

	Transport terrestre ADR/RID	Transport maritime IMDG/GGVSee	Transport aérien
Code de restrictions en tunnels	E		
14.1. Numéro ONU	3265	3265	3265
14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU	LIQUIDE ORGANIQUE CORROSIF, ACIDE, N.S.A. (acide l-(+)-lactique)	CORROSIVE LIQUID, ACIDIC, ORGANIC, N.O.S. (l-(+)-lactic acid)	CORROSIVE LIQUID, ACIDIC, ORGANIC, N.O.S. (l-(+)-lactic acid)
14.3. Classe(s) de danger pour le transport	8	8	8
Carte pour désignation du danger			
14.4. Groupe d'emballage	III	III	III
Quantité limitée	5 l		
Les catégories de transport	3		

## RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

### 15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

#### Classe de contamination de l'eau (Allemagne)

Classe de contamination de l'eau (Allemagne) WGK 1

Remarque

classe de danger pour le milieu aquatique dérivée (WGK, Allemagne) conformément à l'annexe 1, point 5.2 du Règlement sur les installations manipulant des substances nocives pour les eaux (AwSV, Allemagne).

Nom commercial: Acid lacticum

Numéro de la matière: 203500

Version: 7 / CH

remplace la version: 6 / CH

Date de révision: 05.08.2025

Date d'impression 05.08.25

## 15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Une évaluation de la sécurité chimique a été effectuée pour cette substance

## RUBRIQUE 16: Autres informations

### **mentions de danger H-de la rubrique 3**

H314

Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.

H318

Provoque de graves lésions des yeux.

### **catégories de danger CLP de la rubrique 3**

## Eye Dam. 1

## Lésions oculaires graves, Catégorie 1

### Skin Corr. 1C

### Corrosion cutanée, Catégorie 1C

## Informations complémentaires

Les modifications importantes par rapport à la version précédente de la présente fiche de données de sécurité sont marquées par : \*\*\*

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.